

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 24 / MEMBPE/DGD du **02 FEV 2016**  
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

**Objet : Procuration en douane.**

**Réf. : Courrier DHL Global Forwarding CI  
du 11/01/2016.**

Conformément à la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Monsieur MEDARD DOHO**, dont le spécimen de signature est joint en annexe, est autorisé à représenter la société DHL Global Forwarding Côte d'Ivoire auprès de l'Administration des Douanes et ce, depuis le **11 janvier 2016**.

En conséquence, il est habilité à signer les déclarations en détail et à répondre à toute convocation, au nom et pour le compte de ladite société, dans le cadre de ses activités de Commissionnaire en Douane.

J'invite l'ensemble du service à prendre toutes dispositions utiles en vue de se conformer à cette donne.

**PJ : Spécimen de signature.**

**Issa COULIBATY**  
Contrôleur Général des Douanes  
Officier de l'Ordre National